

Subventions pour congrès

M. BARETJE, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal, sur avis favorable à l'unanimité de la 17^{ème} Commission, d'allouer :

4 000 F à la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal pour l'organisation de son 44^{ème} congrès national, au Kursaal. Ce congrès a réuni environ 300 personnes.

2 000 F au Groupe de Recherche d'Urologie de Besançon pour l'organisation du colloque franco-allemand, le 16 mars, colloque auquel ont participé une cinquantaine de professeurs des principales chaires des deux pays.

3 000 F à l'Association Française des Centres Médico-Psycho-Pédagogiques pour l'organisation des journées d'études nationales, du 18 au 20 mars, au Kursaal. Cette manifestation a regroupé 200 participants venus de France, d'Allemagne, de Belgique, d'Espagne et de Suisse.

4 000 F à l'UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) pour l'organisation du colloque «Géopolitique du sport» qui s'est tenu les 23 et 24 mars et auquel ont participé une centaine de personnes. Une réception a été offerte par la Municipalité.

4 000 F à la Chambre Artisanale et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) pour l'organisation de son congrès national, du 29 au 31 mars, à Micropolis. 500 délégués venus de toute la France ont assisté à ce congrès. Diverses prestations matérielles ont été réalisées par la Ville : fléchage du congrès, 2 calicots, une réception, prise en charge de 3 bus.

2 000 F au Laboratoire de Sociologie et d'Anthropologie - Groupe de Recherche en Anthropologie de l'Espace pour l'organisation d'un colloque international sur l'aire asiatique, du 16 au 18 mai. Une soixantaine de personnes participeront à ce colloque.

3 000 F au Laboratoire de Chrono-Écologie de l'Université pour l'organisation du colloque européen «Dendrochronologie et ethno-environnement du Jura au 4^{ème} millénaire av. J.C.», du 24 au 26 mai prochain, à la station biologique de Bonnevaux. 80 personnes participeront, venus de RFA, de Belgique, de Suisse, d'Italie, d'Espagne, du Danemark, des Pays-Bas, du Royaume Uni.

4 000 F au Laboratoire Histoire et Littérature des Pays de langues Européennes de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines pour l'organisation du colloque «Les cheminements de l'idée européenne dans les idéologies de la Paix et de la Guerre», du 29 au 31 mai prochain, avec une centaine de participants de RFA, de RDA, de Suisse, de Belgique, d'Italie, d'Autriche.

5 000 F à la Fédération Française d'Archéologie pour l'organisation de ses assises nationales du 2 au 4 juin prochain, dans les locaux de l'Université. 300 personnes sont attendues.

5 000 F à la Mutuelle des Œuvres Corporatives de l'Éducation Nationale qui tiendra ses assises nationales les 8 et 9 juin prochain, à Micropolis. 170 personnes y participeront.

3 000 F à la Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés pour l'organisation de son congrès départemental, les 9 et 10 juin prochain, au Kursaal. Participation : 600 personnes.

4 000 F à l'Association Information Recherche pour l'organisation d'un colloque national sous l'égide des services de pédiatrie et de pédo-psychiatrie du CHU de Besançon, les 14 et 15 juin prochain, à l'INFOP. 200 personnes minimum y participeront.

5 000 F à l'Association des Français Libres pour l'organisation des manifestations commémorant le cinquantième de l'Appel du 18 juin (exposition à l'Hôtel de Ville, du 9 au 18 juin, cérémonies du 18 juin).

5 000 F à la Fédération des Foires et Salons de France pour l'organisation de son congrès national, du 20 au 23 juin prochain. Cette manifestation regroupe 96 foires fédérées, 120 congressistes. Réception offerte par la Municipalité.

3 000 F au Laboratoire d'Optique de l'UFR des Sciences et Techniques pour l'organisation du colloque international «Optics in computing» du 16 au 18 juillet et regroupant 80 participants.

4 000 F au Service de Pédiatrie du CHU de Besançon pour l'organisation de la réunion de l'ensemble des pédiatres hospitaliers et libéraux de l'Est et du Nord de la France, du 20 au 22 septembre prochain. Cette réunion comptera environ 300 pédiatres.

4 000 F à l'Amicale Nationale des Déportés et Familles de Disparus de Matthausen et ses Commandos pour l'organisation de son congrès national, du 14 au 16 octobre prochain, au Kursaal. 250 à 300 personnes y participeront et seront reçues par la Municipalité.

2 000 F à Amitié Franco-Somalienne pour l'organisation de son deuxième colloque national, du 11 au 18 octobre prochain, au Petit Kursaal. 40 spécialistes de différentes nationalités seront présents. Prêt de panneaux d'exposition et de plantes vertes.

3 000 F à l'Université Ouverte pour l'organisation du colloque «Lignasilva», étude sur la forêt et le bois, les 22 et 23 octobre.

5 000 F à l'Association des Paralysés de France pour l'organisation du salon «Handi-Est 90», du 9 au 11 novembre prochain, à Micropolis. Salon de l'appareillage et de l'habillement pour handicapés.

Le Conseil Municipal est invité à statuer.

En cas d'accord, la dépense totale, soit 74 000 F, sera imputée au chapitre 961.4/657.89052 code service 41060 du BP de l'exercice courant.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Monsieur BARETJE souhaitait ajouter quelque chose.

M. BARETJE : Si vous me le permettez !

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Je vous en prie, mon Cher Collègue !

M. BARETJE : Monsieur le Député, mes Chers Collègues, je serai bref et j'interviens assez peu souvent dans ce Conseil. Ce n'est pas dangereux d'être bref, rassurez-vous.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : C'est toujours dangereux de le dire.

M. BARETJE : On peut le dire et le faire. On peut en même temps faire de la politique, tout à fait ! On peut faire tout ça. Je serai bref mais je ne peux laisser passer le vote des subventions pour l'organisation de vingt congrès sans vous faire part des observations suivantes : tout d'abord il convient de noter combien l'augmentation de 50 % du budget des subventions pour congrès -c'est-à-dire la progression encore trop modeste de 51 000 F à 100 000 F annuels- était justifiée par un nombre de plus en plus...

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Ça fait plus de 50 % !

M. BARETJE : Oui, effectivement, cela fait 100 %. Cette augmentation est donc justifiée par un nombre de plus en plus important de manifestations.

En second lieu, nous avons voulu, au sein de la 17^{ème} Commission et au Service des Relations Publiques, présenter ensemble ces vingt premières demandes afin de mieux répartir les aides suivant les critères les plus objectifs possibles, les plus mesurables, tels que le nombre des participants, leur origine géographique, le chiffre d'affaire du colloque, la dimension régionale, nationale, européenne, voire

internationale. Cette présentation groupée permet aussi d'avoir une idée plus exacte de l'impact économique des congrès sur la vie locale.

En effet, nous assistons au cours de ces dernières années à une augmentation très sensible du nombre des congrès qui choisissent Besançon comme point d'attache. La Région de Franche-Comté et le Département du Doubs ont également augmenté leurs aides au cours des deux dernières années. Pour les collectivités locales, à l'avenir, il conviendra de mieux coordonner leurs interventions et pour les hôteliers, principaux bénéficiaires indirects de la progression des congrès, il conviendra d'ajuster et d'organiser leur offre par rapport à une demande de plus en plus importante.

Enfin, rien ne vaut en bonne pédagogie, de montrer des images, d'illustrer ses propos et j'ai amené ce soir la dernière revue de la MOCEN, c'est la Mutuelle des Œuvres Corporatives de l'Éducation Nationale ; elle est sortie il y a 48 heures et comme vous pouvez le voir la Ville de Besançon apparaît en première page, photo couleur, de cette revue. Cet organisme tient donc son congrès national à Besançon à Micropolis, les 8 et 9 juin prochain. Nous proposons de lui allouer une subvention de 5 000 F et d'organiser une réception.

Imaginez ce que coûterait réellement la publicité qui est faite à Besançon par la première page d'une couverture d'une revue diffusée en plusieurs milliers d'exemplaires sur l'ensemble du territoire français. Nous donnons 5 000 F, nous offrons une réception et nous avons la photo de Besançon qui sera publiée sur tout le territoire français ! Vous me laissez terminer ? Je pourrais multiplier les exemples mais je m'en tiendrai à celui-ci pour ce soir, en espérant Monsieur le Député-Maire et Chers Collègues, vous avoir rendu encore plus conscients mais cela était-il nécessaire, de l'importance de l'enjeu économique, touristique et d'image de marque ? Après «Besançon Ville Capitale», «Naturellement Vôtre», «Première ville verte de France», pourquoi pas demain «Besançon vraie ville de congrès» ?

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Je crois que nos collègues ne se rendent pas suffisamment compte du nombre extraordinaire de réceptions qui ont lieu lors de congrès les plus divers et je tiens à remercier Marcellin BARETJE qui tient cela de très près et qui sait recevoir, je crois de mieux en mieux. On a fait des progrès, je le remarque quand j'assiste à ces manifestations.

M. BARETJE : Ça va coûter un peu plus cher !

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Ça coûtera un peu plus cher mais je crois que ce n'est pas de l'argent dépensé inutilement et il faut poursuivre dans cette voie. C'est une façon de faire connaître la Ville de Besançon à tous ceux qui fréquentent ces congrès, qui viennent des six coins de l'hexagone et même d'ailleurs.

Mme FOLSCHWEILLER : A propos de subventions pour congrès, je voudrais vous demander Monsieur le Maire quelle est la participation exacte de la Ville de Besançon à une exposition qui a lieu en ce moment même et sur quinze jours intitulée «sécurité et nucléaire» ? J'aimerais avoir des explications trouvant que c'est un petit peu dommage de fêter de cette façon le quatrième anniversaire de Tchernobyl pour la première ville verte de France.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Je ne comprends pas le sens de votre intervention.

Je ne comprends pas parce que j'ai moi-même inauguré cette manifestation avec le Professeur CHAMBAUDET du Laboratoire qu'il dirige, et pour lequel il y aura des milliers de visiteurs qui comprendront effectivement ce qu'est le nucléaire, quels sont ses dangers et les moyens qui sont envisagés en France pour sécuriser ce domaine.

La Ville participe de façon très positive, en mettant à disposition de cette exposition, pendant 15 jours le Kursaal, avec bien entendu à la clé une location qui est relativement modeste, je crois que cela s'est réglé autour de 40 000 F mais c'est quand même intéressant et nous nous sommes associés pleinement à cette exposition parce qu'elle nous paraissait d'un niveau très sérieux. Bien entendu nous avons parlé du quatrième anniversaire de la catastrophe à la Centrale Nucléaire de Tchernobyl qui n'est

pas du même type que nos centrales nucléaires. Je crois qu'EDF s'est associée pleinement et le laboratoire du Professeur CHAMBAUDET également. Cette manifestation ne peut qu'être utile à l'image de Besançon même si elle reste première ville verte et ville où la qualité de la vie se manifeste. Attirer l'attention des Bisontins, des Franc-Comtois sur les dangers du nucléaire et sur la façon dont on envisage la sécurité de nos installations en France me paraissait être une bonne chose.

Mme FOLSCHWEILLER : Tout à fait partielle et non contradictoire. Je pense personnellement que mes collègues Verts ne peuvent pas s'associer au fait que la Ville fasse la publicité du commissariat à l'énergie atomique alors qu'il n'y a aucun débat en France sur le nucléaire qui fait l'objet d'un monopole et...

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Mais je pense que dans les conférences qui seront organisées, Madame FOLSCHWEILLER, conférences publiques où pourront se débattre toutes les idées, peut-être que celles que vous représentez pourront être présentes et se manifester. Il n'y a absolument personne d'exclu dans ce type d'exposition et là je crois que l'analyse s'honore au contraire de permettre ce type de débat à propos du nucléaire.

M. VIALATTE : Deux mots simplement Monsieur le Maire, pour dire que les propos tenus par M. BARETJE nous les tiendrions tous et qu'évidemment nous nous réjouissons de la vocation de Besançon à accueillir des congrès. Je voudrais simplement ajouter que nous nous réjouissons aussi qu'un grand nombre de Bisontins -je pense à l'Université, je pense aux enseignants chercheurs comme aux étudiants, voire aux lycéens que j'ai vu participer à un championnat de France de l'UNSS- participent à l'organisation de ces congrès et je voudrais formuler un vœu mais qui est de pure forme, c'est qu'à l'avenir on essaie si vous voulez de saisir peut-être plus régulièrement le Conseil de ces propositions de subventions pour que nous n'ayons pas comme aujourd'hui six d'entre elles qui sont des congrès ou des manifestations déjà organisés et pour lesquels nous avons à voter une subvention. Mais je reconnais que c'est une remarque de pure forme.

M. BARETJE : C'est vrai ce que vous dites même si c'est de pure forme. Simplement j'ai voulu les présenter groupées, d'une part parce que cela nous donnait l'occasion d'en parler, ce qui n'est pas toujours évident.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Jusqu'à présent on n'en parlait pas beaucoup.

M. BARETJE : On n'en parlait pas assez car c'est vrai que lorsqu'on passe un ou deux congrès, ça passe vraiment comme une lettre à la poste, si vous me permettez cette expression, même si certains courriers n'arrivent pas paraît-il ! C'eût été dommage et en plus si on veut essayer de faire ça sérieusement, on a tout intérêt à les regrouper et à essayer de mesurer l'impact d'un congrès par rapport à l'autre, ce qui n'est pas facile mais si vous n'en n'avez que deux ou trois à voir, c'est bien plus compliqué à évaluer et à mesurer que si vous en aviez vingt à analyser.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Au niveau de la Commission, est-ce que les propositions sont faites avant que le congrès n'ait lieu ?

M. BARETJE : Bien sûr !

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : C'est indispensable lorsqu'un association, un club, un organisme bisontin prépare un congrès, qu'ils puissent dans leur budget avoir l'assurance d'une subvention de la Ville qui reste toujours à peu près dans le même créneau.

M. BARETJE : C'est ça.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Et cela passe groupé au niveau de la Commission.

M. NACHIN : Je voudrais revenir sur cette exposition pour dire qu'une municipalité socialiste qui se veut écologiste organise une telle promotion de la politique nucléaire de l'EDF me paraît quand même un

petit peu surprenant. J'indique pour tous nos collègues et pour vous également Monsieur le Député-Maire, que les Verts font signer actuellement une pétition pour demander qu'il y ait un large débat national, qui avait d'ailleurs été promis et qui n'a jamais été tenu, sur le nucléaire. Nous demandons qu'il y ait un référendum sur l'abandon du programme nucléaire et sur le problème des déchets nucléaires dont on ne sait pas quoi faire actuellement.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Pourrais-je demander à M. NACHIN s'il a vu cette exposition ?

M. NACHIN : Non pas encore, je n'ai pas eu le temps.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Alors, il faut parler de choses qu'on connaît.

M. NACHIN : De toute façon...

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Ici on parle de choses qu'on connaît. Quand on ne connaît pas, on n'en parle pas, vous en parlerez plus tard à d'autres, pas à moi. Monsieur NACHIN, vous m'aurez en face de vous chaque fois que vous raconterez n'importe quelle ânerie. Vous parlez d'une exposition que vous n'avez pas vue ! c'est une ânerie, vous ne savez pas ce qu'il y a dans cette exposition. Alors pourquoi en parler ? Moi j'en parle parce que j'y suis allé, je l'ai vue, j'ai regardé ce qu'il y avait. Il n'y avait pas de propagande ni pour EDF, ni pour le CEA, mais simplement une vue objective des choses. Alors parlez de choses que vous connaissez ! Allez voir cette exposition et nous en reparlerons ensemble ensuite, c'est tout sur ce point. Nous parlons au Conseil Municipal de Besançon de choses que nous connaissons. Il y a longtemps que je vous connais, trop longtemps peut-être et je sais à qui j'ai à faire. Nous passons maintenant très tranquillement au point suivant de l'ordre du jour, mais je ne veux pas dans ce Conseil Municipal laisser dire n'importe quoi à n'importe qui, c'est tout. C'est clair Monsieur NACHIN et je réagirai toujours de la même façon quand vous parlerez à tort et à travers.

La discussion est close.

Sur avis favorable de la Commission du Budget et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder les subventions proposées.